

# FORMATION d'ingénieur

EN ALTERNANCE

[sous statut de salarié]

APPRENTISSAGE - FORMATION CONTINUE - VAE



Institut des  
Techniques d'Ingénieur  
de l'Industrie

BRETAGNE

## PROFIL

### • INFORMATIQUE MULTIMÉDIA ET RÉSEAUX

#### CERTIFICATION ET SPÉCIALITÉ

L'intitulé du diplôme de niveau I, en cours d'habilitation par la Commission des Titres d'Ingénieur, est désigné comme suit :

« Diplôme d'Ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences Appliquées et de Technologie, **spécialité informatique multimédia et réseaux**, en partenariat avec l'ITI Bretagne ».

#### ORGANISATION DE LA FORMATION/ALTERNANCE

Rythme moyen de l'alternance :

- Première et deuxième année :  
2 mois en centre de formation/2 mois en entreprise,
- Troisième année :  
6 mois en centre de formation/6 mois en entreprise.

DURÉE TOTALE EN CENTRE DE FORMATION **1 800 HEURES<sup>(1)</sup>**

DURÉE TOTALE EN ENTREPRISE **3 000 HEURES**

<sup>(1)</sup> En formation continue, la durée du cursus est réduite à 1 200 heures sur 3 ans. Dans le cadre d'un dossier de VAE, elle sera d'une durée inférieure en fonction de l'expérience du candidat [individualisation du parcours].

#### OBJECTIF DE LA FORMATION

Former en alternance des ingénieurs spécialisés dans le domaine de l'ingénierie informatique pour la définition, le traitement, le transport et l'usage de contenus multimédia.

Ces ingénieurs maîtrisent :

- ▶ Les méthodes et outils du génie logiciel,
- ▶ Les systèmes informatiques et les réseaux,
- ▶ La sécurisation des réseaux, des contenus et des données personnelles,
- ▶ Les spécificités des données multimédia [modélisation, stockage, transport, traitement],
- ▶ La conception et la conduite des projets de développement de services intégrant des aspects ergonomie, design, marketing, etc.,
- ▶ L'analyse et l'anticipation des nouveaux usages de l'Internet.

INFORMATIQUE  
MULTIMÉDIA ET RÉSEAUX  
ENSSAT LANNION

ENSSAT  
LANNION

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

NATURE DES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS	VOLUME HORAIRE maximum*
INGÉNIERIE DU LOGICIEL ▶	530 HEURES
INGÉNIERIE DES RÉSEAUX ▶	220 HEURES
INGÉNIERIE DU MULTIMÉDIA ▶	300 HEURES
CONCEPTION DE SERVICES ▶	200 HEURES
ÉCONOMIE ET SCIENCES HUMAINES ▶	230 HEURES
MATHÉMATIQUES POUR L'INGÉNIEUR ▶	160 HEURES
ANGLAIS ▶	160 HEURES

\*Correspondant aux 1 800 heures de la formation en apprentissage.

## FONCTIONS VISÉES

À l'issue de leur formation, les jeunes ingénieurs pourront exercer les fonctions suivantes au sein de leur société :

- ▶ Concepteur de services multimédia,
- ▶ Responsable de développement logiciel,
- ▶ Spécialiste java web,
- ▶ Ingénieur rich media,
- ▶ Intégrateur d'applications distribuées,
- ▶ Concepteur d'interfaces homme-machine,
- ▶ Ingénieur systèmes et réseaux,
- ▶ Chef de projet R&D.

## DÉBOUCHÉS

Les principaux secteurs visés sont :

- Le secteur industriel (automobile, aéronautique, etc.),
- Le secteur du conseil et des services en informatique,
- Le secteur tertiaire (banques, assurances, e-commerce, etc.),
- Le secteur des télécommunications.

## CONDITIONS D'ADMISSION

### EN APPRENTISSAGE

#### DATES À RETENIR

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :  
FIN AVRIL

CONCLUSION DU  
CONTRAT D'APPRENTISSAGE :  
DÉBUT JUIN - DÉBUT SEPTEMBRE

- Être titulaire d'un DUT, d'un BTS dans les filières scientifiques ou techniques (DUT INFO, DUT RT ou BTS IRIS), d'une Licence 2 ou 3 Informatique ou d'un diplôme équivalent,
- Être âgé de moins de 26 ans à la date de la signature du contrat d'apprentissage,
- Satisfaire aux critères et aux entretiens d'admission,
- Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

### EN FORMATION CONTINUE

#### DATES À RETENIR

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :  
FIN AVRIL

- Être titulaire d'un DUT, d'un BTS ou d'un diplôme équivalent et posséder au moins 3 années d'expérience professionnelle.

### EN VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

- Justifier d'une expérience professionnelle en continu ou en discontinu, en rapport avec le contenu de la certification.



infos  
PRATIQUES

#### INSCRIPTION EN FORMATION :

Retrait et dépôt du dossier en ligne : <http://www.enssat.fr>

#### AIDES FINANCIÈRES :

##### DANS LE CADRE DE L'APPRENTISSAGE :

• **Pour l'apprenti** : participation du Conseil Régional au financement des coûts de transport-restauration-hébergement. Rémunération variant de 41 % à 78 % du SMIC, suivant l'âge de l'apprenti et l'année de formation.

Avantages sociaux liés au statut de salarié : couverture sociale, congés légaux, droits ouverts à la retraite.

• **Pour l'entreprise** : aides financières des Conseils Régionaux en fonction de la localisation de l'entreprise, crédit d'impôt, compensation de certaines cotisations sociales et éventuellement dispositifs conjoncturels.

##### DANS LE CADRE DE LA FORMATION CONTINUE :

• **Pour l'entreprise** : conditions de financement de la formation et/ou de l'accompagnement d'une procédure VAE à solliciter auprès de son OPCA de branche.

## ITII BRETAGNE

2B, ALLÉE DU BÂTIMENT  
35 000 RENNES

• **Luc BERNARD-CATINAT**

Tél : 02 98 02 54 79 - Fax : 02 98 41 51 56

Email : [l.bernard-catinat@uif.bretagne.org](mailto:l.bernard-catinat@uif.bretagne.org)

Site : [www.itibretagne.fr](http://www.itibretagne.fr)

## ENSSAT

BP 80518 - 6, RUE DE KERAMPONT  
22305 LANNION CEDEX

• **Daniel ROCACHER**

Tél : 02 96 46 90 48 - Fax : 02 96 37 01 99

E-mail : [secretariat.imr@enssat.fr](mailto:secretariat.imr@enssat.fr)

Site : [www.enssat.fr](http://www.enssat.fr)